



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P01 - ETANG ST NOM ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ETANG ST NOM ES 1			
PLAISIROIS FO 3			
BAILLY NOISY SFC 3			
NEAUPHLE PONT RC 78 5			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
ETANG ST NOM ES 1		
PLAISIROIS FO 3		
BAILLY NOISY SFC 3		
NEAUPHLE PONT RC 78 5		

Matches	ETANG ST NOM ES 1	BAILLY NOISY SFC 3	PLAISIROIS FO 3	NEAUPHLE PONT RC 78 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PLAISIROIS FO 3	BAILLY NOISY SFC 3	ETANG ST NOM ES 1	NEAUPHLE PONT RC 78 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P02 - CLAYES S/BOIS USM 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CLAYES S/BOIS USM 4			
ELANCOURT OSC 6			
LIMAY ALJ 2			
BEYNES FC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CLAYES S/BOIS USM 4		
ELANCOURT OSC 6		
LIMAY ALJ 2		
BEYNES FC 2		

Matches	CLAYES S/BOIS USM 4	LIMAY ALJ 2	ELANCOURT OSC 6	BEYNES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ELANCOURT OSC 6	LIMAY ALJ 2	CLAYES S/BOIS USM 4	BEYNES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P03 - BAILLY NOISY SFC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BAILLY NOISY SFC 4			
HOUILLES AC 4			
MANTES USC 1			
MANTES USC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
BAILLY NOISY SFC 4		
HOUILLES AC 4		
MANTES USC 1		
MANTES USC 2		

Matches	BAILLY NOISY SFC 4	MANTES USC 1	HOUILLES AC 4	MANTES USC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HOUILLES AC 4	MANTES USC 1	BAILLY NOISY SFC 4	MANTES USC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P04 - MUREAUX OFC 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MUREAUX OFC 5			
GUYANCOURT ES 5			
MAUREPAS AS 1			
CONFLANS FC 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MUREAUX OFC 5		
GUYANCOURT ES 5		
MAUREPAS AS 1		
CONFLANS FC 4		

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 5	MAUREPAS AS 1	GUYANCOURT ES 5	CONFLANS FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	GUYANCOURT ES 5	MAUREPAS AS 1	MUREAUX OFC 5	CONFLANS FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P05 - MESNIL ST DENIS AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MESNIL ST DENIS AS 3			
FEUCHEROLLES USA 1			
MAGNY 78 FC 1			
MAISONS LAFFITTE FC 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MESNIL ST DENIS AS 3		
FEUCHEROLLES USA 1		
MAGNY 78 FC 1		
MAISONS LAFFITTE FC 4		

Matches	MESNIL ST DENIS AS 3	MAGNY 78 FC 1	FEUCHEROLLES USA 1	MAISONS LAFFITTE FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	FEUCHEROLLES USA 1	MAGNY 78 FC 1	MESNIL ST DENIS AS 3	MAISONS LAFFITTE FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P06 - HARDRICOURT US 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HARDRICOURT US 3			
BONNIERES FRENEUSE FC 1			
CHATOU AS 3			
ST GERMAIN FC 3			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
HARDRICOURT US 3		
BONNIERES FRENEUSE FC 1		
CHATOU AS 3		
ST GERMAIN FC 3		

Matches	HARDRICOURT US 3	CHATOU AS 3	BONNIERES FRENEUSE FC 1	ST GERMAIN FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	BONNIERES FRENEUSE FC 1	CHATOU AS 3	HARDRICOURT US 3	ST GERMAIN FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P07 - CHAMBOURCY ASM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHAMBOURCY ASM 1			
ISSOU AS 1			
ANDRESY FC 1			
POISSY FC 8			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CHAMBOURCY ASM 1		
ISSOU AS 1		
ANDRESY FC 1		
POISSY FC 8		

Matches	CHAMBOURCY ASM 1	ANDRESY FC 1	ISSOU AS 1	POISSY FC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ISSOU AS 1	ANDRESY FC 1	CHAMBOURCY ASM 1	POISSY FC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P08 - CELLOIS CS 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CELLOIS CS 4			
CHANTELOUP US 2			
POISSY FC 3			
ST CYR AFC 3			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CELLOIS CS 4		
CHANTELOUP US 2		
POISSY FC 3		
ST CYR AFC 3		

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 4	POISSY FC 3	CHANTELOUP US 2	ST CYR AFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHANTELOUP US 2	POISSY FC 3	CELLOIS CS 4	ST CYR AFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P09 - INTERFOOT 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
INTERFOOT 1			
HOUILLES AC 1			
VAUXOISE ES 2			
BUCHELOISE A.S. 5			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
INTERFOOT 1		
HOUILLES AC 1		
VAUXOISE ES 2		
BUCHELOISE A.S. 5		

Matches	INTERFOOT 1	VAUXOISE ES 2	HOUILLES AC 1	BUCHELOISE A.S. 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HOUILLES AC 1	VAUXOISE ES 2	INTERFOOT 1	BUCHELOISE A.S. 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P10 - VILLENES ORGEVAL FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VILLENES ORGEVAL FC 1			
ST CYR AFC 1			
CELLOIS CS 2			
VERNEUIL US 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VILLENES ORGEVAL FC 1		
ST CYR AFC 1		
CELLOIS CS 2		
VERNEUIL US 1		

Matches	VILLENES ORGEVAL FC 1	CELLOIS CS 2	ST CYR AFC 1	VERNEUIL US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ST CYR AFC 1	CELLOIS CS 2	VILLENES ORGEVAL FC 1	VERNEUIL US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P11 - JOUY EN JOSAS AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
JOUY EN JOSAS AS 1			
MAUREPAS AS 2			
MARLY LE ROI US 2			
BUC FOOT AO 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
JOUY EN JOSAS AS 1		
MAUREPAS AS 2		
MARLY LE ROI US 2		
BUC FOOT AO 1		

Matches	JOUY EN JOSAS AS 1	MARLY LE ROI US 2	MAUREPAS AS 2	BUC FOOT AO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAUREPAS AS 2	MARLY LE ROI US 2	JOUY EN JOSAS AS 1	BUC FOOT AO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P12 - CARRIERES S/S US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES S/S US 2			
CARRIERES S/S US 3			
TRIEL AC 2			
CARRIERES GRE AS 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CARRIERES S/S US 2		
CARRIERES S/S US 3		
TRIEL AC 2		
CARRIERES GRE AS 1		

Matches	CARRIERES S/S US 2	TRIEL AC 2	CARRIERES S/S US 3	CARRIERES GRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CARRIERES S/S US 3	TRIEL AC 2	CARRIERES S/S US 2	CARRIERES GRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P13 - CHATOU AS 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHATOU AS 5			
PORCHEVILLE FC 2			
JUZIERS FC 1			
BUCHELOISE A.S. 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CHATOU AS 5		
PORCHEVILLE FC 2		
JUZIERS FC 1		
BUCHELOISE A.S. 4		

Matches	CHATOU AS 5	JUZIERS FC 1	PORCHEVILLE FC 2	BUCHELOISE A.S. 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PORCHEVILLE FC 2	JUZIERS FC 1	CHATOU AS 5	BUCHELOISE A.S. 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P14 - ROSNY CS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ROSNY CS 1			
MAURECOURT FC 2			
CONFLANS FC 2			
ACHERES FC 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
ROSNY CS 1		
MAURECOURT FC 2		
CONFLANS FC 2		
ACHERES FC 1		

Matches	ROSNY CS 1	CONFLANS FC 2	MAURECOURT FC 2	ACHERES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAURECOURT FC 2	CONFLANS FC 2	ROSNY CS 1	ACHERES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P15 - LOUVECIENNES AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
LOUVECIENNES AS 1			
VINSKY FC 3			
MANTOIS 78 FC 6			
PLAISIROIS FO 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
LOUVECIENNES AS 1		
VINSKY FC 3		
MANTOIS 78 FC 6		
PLAISIROIS FO 4		

Matches	LOUVECIENNES AS 1	MANTOIS 78 FC 6	VINSKY FC 3	PLAISIROIS FO 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VINSKY FC 3	MANTOIS 78 FC 6	LOUVECIENNES AS 1	PLAISIROIS FO 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P16 - BREVAL LONGNES FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BREVAL LONGNES FC 1			
CELLOIS CS 3			
VERNEUIL US 2			
MANTOIS 78 FC 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
BREVAL LONGNES FC 1		
CELLOIS CS 3		
VERNEUIL US 2		
MANTOIS 78 FC 1		

<u>Matches</u>	BREVAL LONGNES FC 1	VERNEUIL US 2	CELLOIS CS 3	MANTOIS 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 3	VERNEUIL US 2	BREVAL LONGNES FC 1	MANTOIS 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P17 - BOUGIVAL FOOT 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BOUGIVAL FOOT 1			
VIROFLAY USM 3			
FONTENAY LE FLEURY FC 1			
LIMAY ALJ 3			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
BOUGIVAL FOOT 1		
VIROFLAY USM 3		
FONTENAY LE FLEURY FC 1		
LIMAY ALJ 3		

Matches	BOUGIVAL FOOT 1	FONTENAY LE FLEURY FC 1	VIROFLAY USM 3	LIMAY ALJ 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VIROFLAY USM 3	FONTENAY LE FLEURY FC 1	BOUGIVAL FOOT 1	LIMAY ALJ 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P18 - HOUDANAISE REGION FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HOUDANAISE REGION FC 3			
LIMAY ALJ 4			
CARRIERES GRE AS 3			
ECQUEVILLY ESC 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
HOUDANAISE REGION FC 3		
LIMAY ALJ 4		
CARRIERES GRE AS 3		
ECQUEVILLY ESC 1		

Matches	HOUDANAISE REGION FC 3	CARRIERES GRE AS 3	LIMAY ALJ 4	ECQUEVILLY ESC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	LIMAY ALJ 4	CARRIERES GRE AS 3	HOUDANAISE REGION FC 3	ECQUEVILLY ESC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P19 - VERSAILLES 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES 78 FC 2			
PECQ US 3			
TRIEL AC 1			
SARTROUVILLE ES 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VERSAILLES 78 FC 2		
PECQ US 3		
TRIEL AC 1		
SARTROUVILLE ES 1		

Matches	VERSAILLES 78 FC 2	TRIEL AC 1	PECQ US 3	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PECQ US 3	TRIEL AC 1	VERSAILLES 78 FC 2	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P20 - BUCHELOISE A.S. 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BUCHELOISE A.S. 3			
LIMAY ALJ 1			
MANTES VIVONS FOOT 1			
AUBERGENVILLE FC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
BUCHELOISE A.S. 3		
LIMAY ALJ 1		
MANTES VIVONS FOOT 1		
AUBERGENVILLE FC 2		

Matches	BUCHELOISE A.S. 3	MANTES VIVONS FOOT 1	LIMAY ALJ 1	AUBERGENVILLE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	LIMAY ALJ 1	MANTES VIVONS FOOT 1	BUCHELOISE A.S. 3	AUBERGENVILLE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P21 - MAISONS LAFFITTE FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAISONS LAFFITTE FC 3			
GUYANCOURT ES 1			
MONTIGNY LE BX AS 4			
BOUGIVAL FOOT 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MAISONS LAFFITTE FC 3		
GUYANCOURT ES 1		
MONTIGNY LE BX AS 4		
BOUGIVAL FOOT 2		

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 3	MONTIGNY LE BX AS 4	GUYANCOURT ES 1	BOUGIVAL FOOT 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	GUYANCOURT ES 1	MONTIGNY LE BX AS 4	MAISONS LAFFITTE FC 3	BOUGIVAL FOOT 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P22 - ESSARTS LE ROI AGS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ESSARTS LE ROI AGS 2			
VILLEPREUX FC 2			
VILLENNES ORGEVAL FC 4			
VIROFLAY USM 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
ESSARTS LE ROI AGS 2		
VILLEPREUX FC 2		
VILLENNES ORGEVAL FC 4		
VIROFLAY USM 1		

Matches	ESSARTS LE ROI AGS 2	VILLENNES ORGEVAL FC 4	VILLEPREUX FC 2	VIROFLAY USM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	VILLEPREUX FC 2	VILLENNES ORGEVAL FC 4	ESSARTS LE ROI AGS 2	VIROFLAY USM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P23 - MEZIERES AJSL 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MEZIERES AJSL 1			
MUREAUX OFC 4			
VINSKY FC 2			
HOUDANAISE REGION FC 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MEZIERES AJSL 1		
MUREAUX OFC 4		
VINSKY FC 2		
HOUDANAISE REGION FC 4		

Matches	MEZIERES AJSL 1	VINSKY FC 2	MUREAUX OFC 4	HOUDANAISE REGION FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MUREAUX OFC 4	VINSKY FC 2	MEZIERES AJSL 1	HOUDANAISE REGION FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P24 - GUYANCOURT ES 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
GUYANCOURT ES 4			
MESNIL ST DENIS AS 2			
CLAYES S/BOIS USM 2			
MONTESSON US 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
GUYANCOURT ES 4		
MESNIL ST DENIS AS 2		
CLAYES S/BOIS USM 2		
MONTESSON US 4		

Matches	GUYANCOURT ES 4	CLAYES S/BOIS USM 2	MESNIL ST DENIS AS 2	MONTESSON US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MESNIL ST DENIS AS 2	CLAYES S/BOIS USM 2	GUYANCOURT ES 4	MONTESSON US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P25 - TRAPPES ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 1			
CARRIERES S/S US 1			
MAISONS LAFFITTE FC 1			
GUYANCOURT ES 6			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
TRAPPES ES 1		
CARRIERES S/S US 1		
MAISONS LAFFITTE FC 1		
GUYANCOURT ES 6		

Matches	TRAPPES ES 1	MAISONS LAFFITTE FC 1	CARRIERES S/S US 1	GUYANCOURT ES 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CARRIERES S/S US 1	MAISONS LAFFITTE FC 1	TRAPPES ES 1	GUYANCOURT ES 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P26 - PORCHEVILLE FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PORCHEVILLE FC 3			
MANTOIS 78 FC 4			
GARGENVILLE STADE 2			
GUERVILLE ARNOUVILLE 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
PORCHEVILLE FC 3		
MANTOIS 78 FC 4		
GARGENVILLE STADE 2		
GUERVILLE ARNOUVILLE 2		

Matches	PORCHEVILLE FC 3	GARGENVILLE STADE 2	MANTOIS 78 FC 4	GUERVILLE ARNOUVILLE 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MANTOIS 78 FC 4	GARGENVILLE STADE 2	PORCHEVILLE FC 3	GUERVILLE ARNOUVILLE 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P27 - ST CYR AFC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ST CYR AFC 2			
MONTFORT FC 2			
MONTIGNY LE BX AS 1			
HOUDANAISE REGION FC 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
ST CYR AFC 2		
MONTFORT FC 2		
MONTIGNY LE BX AS 1		
HOUDANAISE REGION FC 1		

<u>Matches</u>	ST CYR AFC 2	MONTIGNY LE BX AS 1	MONTFORT FC 2	HOUDANAISE REGION FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTFORT FC 2	MONTIGNY LE BX AS 1	ST CYR AFC 2	HOUDANAISE REGION FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P28 - CONFLANS FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS FC 3			
CONFLANS FC 5			
FEUCHEROLLES USA 3			
VERNEUIL US 3			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CONFLANS FC 3		
CONFLANS FC 5		
FEUCHEROLLES USA 3		
VERNEUIL US 3		

<u>Matches</u>	CONFLANS FC 3	FEUCHEROLLES USA 3	CONFLANS FC 5	VERNEUIL US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CONFLANS FC 5	FEUCHEROLLES USA 3	CONFLANS FC 3	VERNEUIL US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P29 - MAULOISE US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAULOISE US 1			
BREVAL LONGNES FC 2			
CHAMBOURCY ASM 3			
MANTOIS 78 FC 8			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MAULOISE US 1		
BREVAL LONGNES FC 2		
CHAMBOURCY ASM 3		
MANTOIS 78 FC 8		

Matches	MAULOISE US 1	CHAMBOURCY ASM 3	BREVAL LONGNES FC 2	MANTOIS 78 FC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	BREVAL LONGNES FC 2	CHAMBOURCY ASM 3	MAULOISE US 1	MANTOIS 78 FC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P30 - CHESNAY 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CHESNAY 78 FC 1			
ST GERMAIN FC 4			
MAGNY 78 FC 3			
HOUILLES SO 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CHESNAY 78 FC 1		
ST GERMAIN FC 4		
MAGNY 78 FC 3		
HOUILLES SO 1		

Matches	CHESNAY 78 FC 1	MAGNY 78 FC 3	ST GERMAIN FC 4	HOUILLES SO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ST GERMAIN FC 4	MAGNY 78 FC 3	CHESNAY 78 FC 1	HOUILLES SO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P31 - VESINET SCI 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VESINET SCI 1			
ST GERMAIN FC 1			
PARIS SAINT GERMAIN FC 1			
FEUCHEROLLES USA 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VESINET SCI 1		
ST GERMAIN FC 1		
PARIS SAINT GERMAIN FC 1		
FEUCHEROLLES USA 4		

Matches	VESINET SCI 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	ST GERMAIN FC 1	FEUCHEROLLES USA 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ST GERMAIN FC 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	VESINET SCI 1	FEUCHEROLLES USA 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P32 - BOIS D'ARCY AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BOIS D'ARCY AS 1			
ESSARTS LE ROI AGS 1			
VOISINS FC 2			
CERNAY BONNELLES AS 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
BOIS D'ARCY AS 1		
ESSARTS LE ROI AGS 1		
VOISINS FC 2		
CERNAY BONNELLES AS 1		

Matches	BOIS D'ARCY AS 1	VOISINS FC 2	ESSARTS LE ROI AGS 1	CERNAY BONNELLES AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ESSARTS LE ROI AGS 1	VOISINS FC 2	BOIS D'ARCY AS 1	CERNAY BONNELLES AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P33 - NEAUPHLE PONT RC 78 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
NEAUPHLE PONT RC 78 1			
MONTESSON US 2			
BUCHELOISE A.S. 2			
CARRIERES GRE AS 5			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
NEAUPHLE PONT RC 78 1		
MONTESSON US 2		
BUCHELOISE A.S. 2		
CARRIERES GRE AS 5		

Matches	NEAUPHLE PONT RC 78 1	BUCHELOISE A.S. 2	MONTESSON US 2	CARRIERES GRE AS 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MONTESSON US 2	BUCHELOISE A.S. 2	NEAUPHLE PONT RC 78 1	CARRIERES GRE AS 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P34 - VILLIERS MAHIEU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VILLIERS MAHIEU AS 1			
TRAPPES ES 2			
CLAYES S/BOIS USM 1			
GARGENVILLE STADE 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VILLIERS MAHIEU AS 1		
TRAPPES ES 2		
CLAYES S/BOIS USM 1		
GARGENVILLE STADE 1		

<u>Matches</u>	VILLIERS MAHIEU AS 1	CLAYES S/BOIS USM 1	TRAPPES ES 2	GARGENVILLE STADE 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 2	CLAYES S/BOIS USM 1	VILLIERS MAHIEU AS 1	GARGENVILLE STADE 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P35 - CROISSY US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CROISSY US 1			
MAISONS LAFFITTE FC 2			
ELANCOURT OSC 1			
CONFLANS RACING 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CROISSY US 1		
MAISONS LAFFITTE FC 2		
ELANCOURT OSC 1		
CONFLANS RACING 4		

Matches	CROISSY US 1	ELANCOURT OSC 1	MAISONS LAFFITTE FC 2	CONFLANS RACING 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 2	ELANCOURT OSC 1	CROISSY US 1	CONFLANS RACING 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P36 - VALLEE 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VALLEE 78 FC 2			
CELLOIS CS 1			
CHESNAY 78 FC 3			
PLAISIROIS FO 5			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VALLEE 78 FC 2		
CELLOIS CS 1		
CHESNAY 78 FC 3		
PLAISIROIS FO 5		

Matches	VALLEE 78 FC 2	CHESNAY 78 FC 3	CELLOIS CS 1	PLAISIROIS FO 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CELLOIS CS 1	CHESNAY 78 FC 3	VALLEE 78 FC 2	PLAISIROIS FO 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P37 - HOUILLES AC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES AC 2			
HOUILLES AC 3			
CROISSY US 4			
CHESNAY 78 FC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
HOUILLES AC 2		
HOUILLES AC 3		
CROISSY US 4		
CHESNAY 78 FC 2		

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 2	CROISSY US 4	HOUILLES AC 3	CHESNAY 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 3	CROISSY US 4	HOUILLES AC 2	CHESNAY 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P38 - BUC FOOT AO 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BUC FOOT AO 3			
CLAYES S/BOIS USM 3			
NEAUPHLE PONT RC 78 3			
ST CYR AFC 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
BUC FOOT AO 3		
CLAYES S/BOIS USM 3		
NEAUPHLE PONT RC 78 3		
ST CYR AFC 4		

Matches	BUC FOOT AO 3	NEAUPHLE PONT RC 78 3	CLAYES S/BOIS USM 3	ST CYR AFC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CLAYES S/BOIS USM 3	NEAUPHLE PONT RC 78 3	BUC FOOT AO 3	ST CYR AFC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P39 - MANTOIS 78 FC 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MANTOIS 78 FC 5			
ISSOU AS 2			
ROSNY CS 3			
BEYNES FC 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MANTOIS 78 FC 5		
ISSOU AS 2		
ROSNY CS 3		
BEYNES FC 1		

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 5	ROSNY CS 3	ISSOU AS 2	BEYNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ISSOU AS 2	ROSNY CS 3	MANTOIS 78 FC 5	BEYNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P40 - ELANCOURT OSC 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ELANCOURT OSC 5			
TRAPPES ES 4			
MAGNY 78 FC 2			
ABLIS FC SUD 78 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
ELANCOURT OSC 5		
TRAPPES ES 4		
MAGNY 78 FC 2		
ABLIS FC SUD 78 1		

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 5	MAGNY 78 FC 2	TRAPPES ES 4	ABLIS FC SUD 78 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 4	MAGNY 78 FC 2	ELANCOURT OSC 5	ABLIS FC SUD 78 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P41 - VERNOUILLET FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERNOUILLET FC 1			
MUREAUX OFC 3			
MEZIERES AJSL 2			
VILLENNES ORGEVAL FC 3			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VERNOUILLET FC 1		
MUREAUX OFC 3		
MEZIERES AJSL 2		
VILLENNES ORGEVAL FC 3		

Matches	VERNOUILLET FC 1	MEZIERES AJSL 2	MUREAUX OFC 3	VILLENNES ORGEVAL FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MUREAUX OFC 3	MEZIERES AJSL 2	VERNOUILLET FC 1	VILLENNES ORGEVAL FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P42 - VIROFLAY USM 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VIROFLAY USM 2			
FONTENAY LE FLEURY FC 2			
BOIS D'ARCY AS 2			
VOISINS FC 3			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VIROFLAY USM 2		
FONTENAY LE FLEURY FC 2		
BOIS D'ARCY AS 2		
VOISINS FC 3		

Matches	VIROFLAY USM 2	BOIS D'ARCY AS 2	FONTENAY LE FLEURY FC 2	VOISINS FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	FONTENAY LE FLEURY FC 2	BOIS D'ARCY AS 2	VIROFLAY USM 2	VOISINS FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P43 - RAMBOUILLET FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
RAMBOUILLET FC 3			
COIGNIERES CITY 1			
CLAIREFONTAINE 1			
ST ARNOULT FC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
RAMBOUILLET FC 3		
COIGNIERES CITY 1		
CLAIREFONTAINE 1		
ST ARNOULT FC 2		

Matches	RAMBOUILLET FC 3	CLAIREFONTAINE 1	COIGNIERES CITY 1	ST ARNOULT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	COIGNIERES CITY 1	CLAIREFONTAINE 1	RAMBOUILLET FC 3	ST ARNOULT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P44 - POISSY FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
POISSY FC 4			
POISSY FC 5			
CARRIERES GRE AS 4			
BUCHELOISE A.S. 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
POISSY FC 4		
POISSY FC 5		
CARRIERES GRE AS 4		
BUCHELOISE A.S. 1		

Matches	POISSY FC 4	CARRIERES GRE AS 4	POISSY FC 5	BUCHELOISE A.S. 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	POISSY FC 5	CARRIERES GRE AS 4	POISSY FC 4	BUCHELOISE A.S. 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P45 - SARTROUVILLE ES 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
SARTROUVILLE ES 5			
SARTROUVILLE ES 4			
ST GERMAIN FC 2			
CHATOU AS 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
SARTROUVILLE ES 5		
SARTROUVILLE ES 4		
ST GERMAIN FC 2		
CHATOU AS 4		

Matches	SARTROUVILLE ES 5	ST GERMAIN FC 2	SARTROUVILLE ES 4	CHATOU AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	SARTROUVILLE ES 4	ST GERMAIN FC 2	SARTROUVILLE ES 5	CHATOU AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P46 - MAUREPAS AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MAUREPAS AS 3			
VIROFLAY USM 4			
VELIZY ASC 1			
VERSAILLES 78 FC 3			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MAUREPAS AS 3		
VIROFLAY USM 4		
VELIZY ASC 1		
VERSAILLES 78 FC 3		

<u>Matches</u>	MAUREPAS AS 3	VELIZY ASC 1	VIROFLAY USM 4	VERSAILLES 78 FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 4	VELIZY ASC 1	MAUREPAS AS 3	VERSAILLES 78 FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P47 - AUBERGENVILLE FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
AUBERGENVILLE FC 3			
LAINVILLOIS FC 1			
BONNIERES FRENEUSE FC 3			
FOURQUEUX AS 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
AUBERGENVILLE FC 3		
LAINVILLOIS FC 1		
BONNIERES FRENEUSE FC 3		
FOURQUEUX AS 1		

Matches	AUBERGENVILLE FC 3	BONNIERES FRENEUSE FC 3	LAINVILLOIS FC 1	FOURQUEUX AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	LAINVILLOIS FC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 3	AUBERGENVILLE FC 3	FOURQUEUX AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P48 - YVELINES US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
YVELINES US 1			
ELANCOURT OSC 3			
ST ARNOULT FC 1			
NEAUPHLE PONT RC 78 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
YVELINES US 1		
ELANCOURT OSC 3		
ST ARNOULT FC 1		
NEAUPHLE PONT RC 78 4		

Matches	YVELINES US 1	ST ARNOULT FC 1	ELANCOURT OSC 3	NEAUPHLE PONT RC 78 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ELANCOURT OSC 3	ST ARNOULT FC 1	YVELINES US 1	NEAUPHLE PONT RC 78 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P49 - PORT MARLY CS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PORT MARLY CS 1			
BOUGIVAL FOOT 3			
CHATOU AS 1			
CHATOU AS 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
PORT MARLY CS 1		
BOUGIVAL FOOT 3		
CHATOU AS 1		
CHATOU AS 2		

<u>Matches</u>	PORT MARLY CS 1	CHATOU AS 1	BOUGIVAL FOOT 3	CHATOU AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BOUGIVAL FOOT 3	CHATOU AS 1	PORT MARLY CS 1	CHATOU AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P50 - BONNIERES FRENEUSE FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
BONNIERES FRENEUSE FC 2			
HARDRICOURT US 2			
VINSKY FC 1			
ECQUEVILLY ESC 3			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
BONNIERES FRENEUSE FC 2		
HARDRICOURT US 2		
VINSKY FC 1		
ECQUEVILLY ESC 3		

Matches	BONNIERES FRENEUSE FC 2	VINSKY FC 1	HARDRICOURT US 2	ECQUEVILLY ESC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	HARDRICOURT US 2	VINSKY FC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 2	ECQUEVILLY ESC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P51 - FEUCHEROLLES USA 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FEUCHEROLLES USA 2			
CHANTELOUP US 1			
TRAPPES ES 3			
SARTROUVILLE ES 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
FEUCHEROLLES USA 2		
CHANTELOUP US 1		
TRAPPES ES 3		
SARTROUVILLE ES 2		

Matches	FEUCHEROLLES USA 2	TRAPPES ES 3	CHANTELOUP US 1	SARTROUVILLE ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CHANTELOUP US 1	TRAPPES ES 3	FEUCHEROLLES USA 2	SARTROUVILLE ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P52 - VOISINS FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VOISINS FC 4			
FONTENAY LE FLEURY FC 3			
PERRAY FOOT ES 2			
RAMBOUILLET FC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VOISINS FC 4		
FONTENAY LE FLEURY FC 3		
PERRAY FOOT ES 2		
RAMBOUILLET FC 2		

Matches	VOISINS FC 4	PERRAY FOOT ES 2	FONTENAY LE FLEURY FC 3	RAMBOUILLET FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	FONTENAY LE FLEURY FC 3	PERRAY FOOT ES 2	VOISINS FC 4	RAMBOUILLET FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P53 - ACHERES FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ACHERES FC 2			
FOURQUEUX AS 4			
CONFLANS RACING 3			
VILLENNES ORGEVAL FC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
ACHERES FC 2		
FOURQUEUX AS 4		
CONFLANS RACING 3		
VILLENNES ORGEVAL FC 2		

Matches	ACHERES FC 2	CONFLANS RACING 3	FOURQUEUX AS 4	VILLENNES ORGEVAL FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	FOURQUEUX AS 4	CONFLANS RACING 3	ACHERES FC 2	VILLENNES ORGEVAL FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P54 - DAMMARTIN EN SERVE 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
DAMMARTIN EN SERVE 1			
MANTOIS 78 FC 2			
AUBERGENVILLE FC 1			
HOUDANAISE REGION FC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
DAMMARTIN EN SERVE 1		
MANTOIS 78 FC 2		
AUBERGENVILLE FC 1		
HOUDANAISE REGION FC 2		

Matches	DAMMARTIN EN SERVE 1	AUBERGENVILLE FC 1	MANTOIS 78 FC 2	HOUDANAISE REGION FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MANTOIS 78 FC 2	AUBERGENVILLE FC 1	DAMMARTIN EN SERVE 1	HOUDANAISE REGION FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P55 - MONTESSON US 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MONTESSON US 5			
MONTESSON US 3			
BAILLY NOISY SFC 2			
PECQ US 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MONTESSON US 5		
MONTESSON US 3		
BAILLY NOISY SFC 2		
PECQ US 1		

Matches	MONTESSON US 5	BAILLY NOISY SFC 2	MONTESSON US 3	PECQ US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MONTESSON US 3	BAILLY NOISY SFC 2	MONTESSON US 5	PECQ US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P56 - VERSAILLES JUSSIEU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES JUSSIEU AS 1			
BUC FOOT AO 2			
TRAPPES ES 7			
TRAPPES ES 5			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VERSAILLES JUSSIEU AS 1		
BUC FOOT AO 2		
TRAPPES ES 7		
TRAPPES ES 5		

Matches	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	TRAPPES ES 7	BUC FOOT AO 2	TRAPPES ES 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	BUC FOOT AO 2	TRAPPES ES 7	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	TRAPPES ES 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P57 - FOURQUEUX AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
FOURQUEUX AS 3			
PORCHEVILLE FC 1			
CHAMBOURCY ASM 2			
POISSY FC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
FOURQUEUX AS 3		
PORCHEVILLE FC 1		
CHAMBOURCY ASM 2		
POISSY FC 2		

Matches	FOURQUEUX AS 3	CHAMBOURCY ASM 2	PORCHEVILLE FC 1	POISSY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	PORCHEVILLE FC 1	CHAMBOURCY ASM 2	FOURQUEUX AS 3	POISSY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P58 - VERNEUIL US 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERNEUIL US 4			
CROISSY US 3			
MANTES VIVONS FOOT 2			
ROSNY CS 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VERNEUIL US 4		
CROISSY US 3		
MANTES VIVONS FOOT 2		
ROSNY CS 4		

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 4	MANTES VIVONS FOOT 2	CROISSY US 3	ROSNY CS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CROISSY US 3	MANTES VIVONS FOOT 2	VERNEUIL US 4	ROSNY CS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P59 - VERSAILLES 78 FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES 78 FC 4			
GUYANCOURT ES 2			
MESNIL ST DENIS AS 4			
FOURQUEUX AS 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VERSAILLES 78 FC 4		
GUYANCOURT ES 2		
MESNIL ST DENIS AS 4		
FOURQUEUX AS 2		

Matches	VERSAILLES 78 FC 4	MESNIL ST DENIS AS 4	GUYANCOURT ES 2	FOURQUEUX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	GUYANCOURT ES 2	MESNIL ST DENIS AS 4	VERSAILLES 78 FC 4	FOURQUEUX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P60 - GUERVILLE ARNOUVILLE 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
GUERVILLE ARNOUVILLE 1			
MUREAUX OFC 2			
AUBERGENVILLE FC 4			
JUZIERS FC 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
GUERVILLE ARNOUVILLE 1		
MUREAUX OFC 2		
AUBERGENVILLE FC 4		
JUZIERS FC 2		

Matches	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	AUBERGENVILLE FC 4	MUREAUX OFC 2	JUZIERS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MUREAUX OFC 2	AUBERGENVILLE FC 4	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	JUZIERS FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P61 - MARLY LE ROI US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MARLY LE ROI US 1			
SARTROUVILLE ES 3			
CARRIERES S/S US 4			
HOUILLES AC 5			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MARLY LE ROI US 1		
SARTROUVILLE ES 3		
CARRIERES S/S US 4		
HOUILLES AC 5		

Matches	MARLY LE ROI US 1	CARRIERES S/S US 4	SARTROUVILLE ES 3	HOUILLES AC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	SARTROUVILLE ES 3	CARRIERES S/S US 4	MARLY LE ROI US 1	HOUILLES AC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P62 - ANDRESY FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
ANDRESY FC 2			
MANTOIS 78 FC 7			
MAURECOURT FC 1			
POISSY FC 6			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
ANDRESY FC 2		
MANTOIS 78 FC 7		
MAURECOURT FC 1		
POISSY FC 6		

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 2	MAURECOURT FC 1	MANTOIS 78 FC 7	POISSY FC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 7	MAURECOURT FC 1	ANDRESY FC 2	POISSY FC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P63 - VELIZY ASC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VELIZY ASC 2			
NEAUPHLE PONT RC 78 2			
MESNIL ST DENIS AS 1			
VERSAILLES 78 FC 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VELIZY ASC 2		
NEAUPHLE PONT RC 78 2		
MESNIL ST DENIS AS 1		
VERSAILLES 78 FC 1		

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 2	MESNIL ST DENIS AS 1	NEAUPHLE PONT RC 78 2	VERSAILLES 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	NEAUPHLE PONT RC 78 2	MESNIL ST DENIS AS 1	VELIZY ASC 2	VERSAILLES 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P64 - CONFLANS RACING 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS RACING 1			
ACHERES FC 3			
BAILLY NOISY SFC 1			
VERSAILLES 78 FC 5			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CONFLANS RACING 1		
ACHERES FC 3		
BAILLY NOISY SFC 1		
VERSAILLES 78 FC 5		

Matches	CONFLANS RACING 1	BAILLY NOISY SFC 1	ACHERES FC 3	VERSAILLES 78 FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ACHERES FC 3	BAILLY NOISY SFC 1	CONFLANS RACING 1	VERSAILLES 78 FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P65 - PLAISIROIS FO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PLAISIROIS FO 1			
MONTFORT FC 1			
HOUDANAISE REGION FC 5			
VILLIERS MAHIEU AS 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
PLAISIROIS FO 1		
MONTFORT FC 1		
HOUDANAISE REGION FC 5		
VILLIERS MAHIEU AS 2		

Matches	PLAISIROIS FO 1	HOUDANAISE REGION FC 5	MONTFORT FC 1	VILLIERS MAHIEU AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MONTFORT FC 1	HOUDANAISE REGION FC 5	PLAISIROIS FO 1	VILLIERS MAHIEU AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P66 - PECQ US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PECQ US 2			
MONTESSON US 1			
CONFLANS FC 1			
CONFLANS RACING 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
PECQ US 2		
MONTESSON US 1		
CONFLANS FC 1		
CONFLANS RACING 2		

<u>Matches</u>	PECQ US 2	CONFLANS FC 1	MONTESSON US 1	CONFLANS RACING 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 1	CONFLANS FC 1	PECQ US 2	CONFLANS RACING 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P67 - VAUXOISE ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VAUXOISE ES 1			
MANTOIS 78 FC 3			
HARDRICOURT US 1			
ROSNY CS 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VAUXOISE ES 1		
MANTOIS 78 FC 3		
HARDRICOURT US 1		
ROSNY CS 2		

Matches	VAUXOISE ES 1	HARDRICOURT US 1	MANTOIS 78 FC 3	ROSNY CS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MANTOIS 78 FC 3	HARDRICOURT US 1	VAUXOISE ES 1	ROSNY CS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P68 - MONTIGNY LE BX AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MONTIGNY LE BX AS 3			
VOISINS FC 1			
ABLIS FC SUD 78 2			
TRAPPES ES 6			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MONTIGNY LE BX AS 3		
VOISINS FC 1		
ABLIS FC SUD 78 2		
TRAPPES ES 6		

<u>Matches</u>	MONTIGNY LE BX AS 3	ABLIS FC SUD 78 2	VOISINS FC 1	TRAPPES ES 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VOISINS FC 1	ABLIS FC SUD 78 2	MONTIGNY LE BX AS 3	TRAPPES ES 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P69 - EPONE USBS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
EPONE USBS 1			
MUREAUX OFC 1			
POISSY FC 1			
BOUAFLE FLINS ES 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
EPONE USBS 1		
MUREAUX OFC 1		
POISSY FC 1		
BOUAFLE FLINS ES 1		

Matches	EPONE USBS 1	POISSY FC 1	MUREAUX OFC 1	BOUAFLE FLINS ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MUREAUX OFC 1	POISSY FC 1	EPONE USBS 1	BOUAFLE FLINS ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P70 - MESNIL LE ROI AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
MESNIL LE ROI AS 1			
CHATOU AS 6			
HOUILLES AC 6			
CROISSY US 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
MESNIL LE ROI AS 1		
CHATOU AS 6		
HOUILLES AC 6		
CROISSY US 2		

Matches	MESNIL LE ROI AS 1	HOUILLES AC 6	CHATOU AS 6	CROISSY US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	CHATOU AS 6	HOUILLES AC 6	MESNIL LE ROI AS 1	CROISSY US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P71 - CARRIERES GRE AS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES GRE AS 2			
PLAISIROIS FO 2			
ECQUEVILLY ESC 2			
BOUAFLE FLINS ES 2			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
CARRIERES GRE AS 2		
PLAISIROIS FO 2		
ECQUEVILLY ESC 2		
BOUAFLE FLINS ES 2		

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 2	ECQUEVILLY ESC 2	PLAISIROIS FO 2	BOUAFLE FLINS ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PLAISIROIS FO 2	ECQUEVILLY ESC 2	CARRIERES GRE AS 2	BOUAFLE FLINS ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P72 - PERRAY FOOT ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
PERRAY FOOT ES 1			
GUYANCOURT ES 3			
ELANCOURT OSC 2			
AUTEUILLOIS AS 1			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
PERRAY FOOT ES 1		
GUYANCOURT ES 3		
ELANCOURT OSC 2		
AUTEUILLOIS AS 1		

<u>Matches</u>	PERRAY FOOT ES 1	ELANCOURT OSC 2	GUYANCOURT ES 3	AUTEUILLOIS AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

<u>Matches</u>	GUYANCOURT ES 3	ELANCOURT OSC 2	PERRAY FOOT ES 1	AUTEUILLOIS AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P73 - VILLEPREUX FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
VILLEPREUX FC 1			
MONTIGNY LE BX AS 2			
RAMBOUILLET FC 1			
RAMBOUILLET FC 4			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
VILLEPREUX FC 1		
MONTIGNY LE BX AS 2		
RAMBOUILLET FC 1		
RAMBOUILLET FC 4		

Matches	VILLEPREUX FC 1	RAMBOUILLET FC 1	MONTIGNY LE BX AS 2	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	MONTIGNY LE BX AS 2	RAMBOUILLET FC 1	VILLEPREUX FC 1	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau P74 - COIGNIERES CITY 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.** Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 35' (2 x 17' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	Nom Responsable Équipe	N° de Licence	Signature
COIGNIERES CITY 2			
ELANCOURT OSC 4			
VALLEE 78 FC 1			
POISSY FC 7			

Nom Équipe	Score Tirs au but	Temps réalisé (min, sec - ex : 5,15)
COIGNIERES CITY 2		
ELANCOURT OSC 4		
VALLEE 78 FC 1		
POISSY FC 7		

Matches	COIGNIERES CITY 2	VALLEE 78 FC 1	ELANCOURT OSC 4	POISSY FC 7
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				

Matches	ELANCOURT OSC 4	VALLEE 78 FC 1	COIGNIERES CITY 2	POISSY FC 7
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Club				
Signature				